DEPARTEMENT DES ALPES-MARTTIMES

Arrondissement de Grasse

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pégomas, le 22 juin 2018

MAIRIE DE PEGOMAS



Téléphone : 04 93 42 22 22

Vu le Commissaire - Enquêteur CAMMAS Henri

29/12/2020

Certificat d'affichage

De l'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 05 décembre 2017 prescrivant le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations de la commune de Pégomas

Je soussigné M. PIBOU Gilbert, Maire de la Commune de Pégomas, certifie que l'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral du 05 décembre 2017 prescrivant le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations de la commune de Pégomas a bien été affiché en mairie du 18 mai au 22 juin 2018, soit pendant au moins un mois.

Gilbert PIBOU

Maire de Pégomas